

Revue de la presse arabe

DANS **REVUE D'ÉTUDES PALESTINIENNES** 1983/3 N° 8 , PAGES 193 À 200
ÉDITIONS **INSTITUT DES ÉTUDES PALESTINIENNES**

ISSN 0252-8290

DOI 10.3917/repa.008.0193

Date de mise en ligne : 15/04/2024

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-d-etudes-palestiniennes-1983-3-page-193?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut des études palestiniennes.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

REVUE DE LA PRESSE

arabe

LES RÉACTIONS AU RAPPORT KAHANE

La presse arabe dans l'ensemble estime que les conclusions de la commission Kahane sont trop indulgentes ; la plupart des éditorialistes s'accordent à trouver que c'est la politique tout entière du gouvernement Begin et même d'Israël qui doit être remise en cause. Dans cet esprit, le quotidien libanais al-Safir (9 février 1983) dresse la liste des massacres et exactions commis par Israël à l'encontre des Arabes en commençant par les massacres de Deir Yassine et Qibya, l'expulsion des Palestiniens en 1948, l'annexion de Jérusalem et du Golan, l'invasion du Liban de 1982 jusqu'à l'annexion de facto de la Cisjordanie et de Gaza.

Là encore, la responsabilité de l'État hébreu n'est pas à démontrer pour le Safir qui conclut que « ce qui s'est produit à Sabra et Chatila est l'aboutissement naturel d'une certaine logique fondée sur tout un édifice idéologique et politique [...] ».

La presse jordanienne quant à elle (al-Ray, 10 février 1983) estime que la publication du rapport Kahane est une opération destinée à redorer le blason d'Israël dont la réputation internationale a été considérablement ternie par l'invasion du Liban en

juin 1982. Ce rapport, ajoute le Ra'y, « ne signifie pas [...] une modification de la politique israélienne dans la région ».

« Il convient de créer un tribunal international pour passer en justice les responsables israéliens de ces massacres », écrit le quotidien saoudien al-Sharq al-Awsat (10 février 1983), qui titre d'ailleurs « Jugez les criminels ».

Enfin le célèbre quotidien égyptien al-Ahram (9 février 1983) presse les Arabes d'agir « afin d'exploiter cette condamnation le plus largement possible après avoir tellement ignoré les massacres qu'on aurait pu croire qu'ils n'avaient jamais eu lieu. »

Nour reproduisons ci-dessous les textes de ces éditoriaux.

*

CONTRE-RAPPORT !

Rien de nouveau dans le rapport de la commission Kahane.

Il fait porter aux Phalanges et aux Forces libanaises la responsabilité directe des massacres dans les camps et une responsabilité indirecte à divers « individus » en Israël.

On pourrait même affirmer qu'il ne contient rien de nouveau par rapport à la pro-

fusion d'informations que la presse mondiale a données sur les massacres.

Bien sûr, cette commission d'enquête dont les objectifs avaient été définis à l'avance n'avait pas, peut-être, à en faire davantage.

Mais qu'il nous soit permis, compte tenu de notre position, de produire un contre-rapport sur les conclusions auxquelles est arrivée ladite commission.

Nous estimons qu'une accusation indirecte portée à l'encontre des responsables israéliens revient en fait à innocenter Israël et nous refusons que ce rapport soit l'« arbre démocratique » qui cache la forêt des pratiques sionistes, sans aucun rapport, elles, avec la démocratie.

A notre avis, il est faux d'affirmer que si des responsables ont individuellement « facilité » ces massacres, il ne s'agit là que d'un « coup de tonnerre dans un ciel sans nuages », de « bavures dues à certains membres indisciplinés qui trahissent les idéaux sionistes ».

Ce qui est vrai, c'est que ce qui s'est produit à Sabra et à Chatila est l'aboutissement naturel d'une certaine logique fondée sur tout un édifice idéologique, politique, militaire... et même social.

En ce sens, la commission d'enquête a répété l'erreur déjà commise par le journaliste israélien de l'opposition, Amnon Kapéliouk, dans son livre *Enquête sur un massacre*. En relatant les événements survenus dans les camps d'une façon aussi complète, il a fini par fausser la répartition des responsabilités, des responsabilités qui incombent pour la plupart à Israël.

Quand nous refusons cette logique, c'est avec à l'esprit le pas franchi précédemment par Jacobo Timerman par exemple, dans son livre *la Guerre la plus longue : Israël au Liban* (dans lequel l'auteur critique très sévèrement l'invasion israélienne).

Timerman a déclaré au cours d'un entretien que « l'inconscient des Israéliens accepte l'idée de l'anéantissement des Palestiniens », et c'est cela qui est en premier lieu responsable des massacres des civils libanais et palestiniens dans la banlieue [sud] de Beyrouth.

Ce n'est qu'un pas de plus dans l'escalade.

Car il ne s'agit pas d'« inconscient », mais bien d'une conscience, d'un plan, d'institutions, d'une armée, d'appareils...

Ce qu'a écrit Pierre Vidal-Naquet dans la présentation du livre de Kapéliouk nous aidera peut-être à avancer réellement dans la bonne direction.

Au commentaire de Menahem Begin sur les massacres : « des goys tuent d'autres goys et on accuse les Juifs », Pierre Vidal-Naquet répond que ce sont plutôt les goys du Sabbat qui ont fait cela. On appelle ainsi ceux qui ce jour-là font à la place des juifs ce que ceux-ci auraient dû faire et qu'ils ont effectivement fait tous les autres jours de la semaine.

La responsabilité est donc claire. Israël en portant la plus grande part, on ne saurait parler de « responsabilité indirecte » de tel ou tel responsable.

S'il est vrai qu'Israël est un pays démocratique, on est en droit alors de s'interroger sur le processus démocratique qui a porté au pouvoir ces individus qui seraient d'ailleurs réélus en cas de nouvelles élections. En effet, leur popularité en Israël n'a en rien été affectée, ce que confirment les sondages effectués avant et après les massacres.

Si nous sommes d'accord avec la commission d'enquête pour trouver les individus responsables (indirectement, bien sûr !) des derniers massacres, il nous faudrait longtemps chercher pour découvrir ceux qui en ont perpétré bien d'autres, tout aussi graves.

Qui est responsable de l'expulsion de tout un peuple ? Qui l'a pourchassé aux quatre coins de la terre et a refusé de partager son pays avec lui... alors même qu'ils s'en contenteraient presque ?

Qui est responsable des lois racistes à l'encontre des « Arabes israéliens » et des mesures vexatoires en Cisjordanie et à Gaza ?

Qui est responsable de la guerre contre l'Égypte, coupable d'avoir récupéré ce qui lui appartenait en nationalisant le canal de Suez ?

Qui est responsable des massacres de Qibya, de Deir Yassine et de tant d'autres ?

Qui est responsable de l'annexion de Jérusalem et du Golan ?

Qui est responsable du bombardement du réacteur nucléaire irakien pour empêcher les Arabes de réaliser tout progrès technologique ?

Qui est responsable de toutes ces destructions et des milliers de Libanais morts et blessés « à la faveur » de l'invasion du Liban ?

Qui est responsable de la mort des habitants de l'immeuble Awkkar, entre autres, de ces centaines de personnes qui sont mortes parce que les avions israéliens voulaient « descendre » un responsable palestinien ?

Qui est responsable des morts tombés dans les combats de la montagne dont Israël, de toute évidence, « tire les ficelles » ?

Qui est responsable des milliers de détenus à Ansar et dans les camps des territoires occupés ?

Qui est responsable d'entretenir de bonnes relations avec les régimes racistes, de la République d'Afrique du Sud aux dictatures d'Amérique latine ?

Qui est responsable de cette doctrine de sécurité qui vise à la partition du Liban et qu'Israël Shahak, président de la Ligue des droits de l'homme en Israël, décrit comme inspirée des doctrines géopolitiques qui ont rendu tragiquement célèbre la pensée nazie ?

Qui est responsable de... et de... et de...

Il ne servirait à rien de créer ces commissions ou d'entreprendre des enquêtes. La seule réponse d'ensemble, c'est qu'Israël, par ses institutions, ses partis, son idéologie, son armée, son rôle dans la région, ses convoitises « quasi impérialistes », est le responsable.

[...]

Dans notre « contre-rapport », il nous faut dire un mot au sujet des Forces libanaises que la commission Kahane accuse d'avoir perpétré les massacres et d'en porter la responsabilité directe.

Il s'agit bien là d'un problème qui nous concerne, car comment penser qu'une par-

tie de notre peuple a pu en arriver jusque-là, au point d'accepter de faire cela, pourquoi ?

Si nous nous attendons à ce que Sharon et ses pareils subissent le même sort qu'un Klaus Barbie, nous voulons, en tant que Libanais, qu'une commission d'enquête libanaise fasse la lumière sur ce qui s'est réellement passé.

Un jour viendra où le procès global des massacres aura la place qu'il mérite dans l'histoire de notre siècle de décadence. Une décadence telle que certains d'entre nous ont effectivement accepté de jouer le rôle des goys du samedi », et cela pour que des Begin essaient de s'en laver les mains !

al-Safir, 9 février 1983

DES RÉACTIONS TACTIQUES

Sharon peut être démis de ses fonctions... ou Begin forcé à présenter la démission de son gouvernement, ni l'une ni l'autre de ces deux possibilités ne signifie qu'on assistera à une modification de la politique israélienne dans la région...

Car ces deux mesures s'inscrivent en fait dans le cadre de toute une opération qui vise à redorer le blason d'Israël. Une opération qui était le véritable motif de la formation de la commission Kahane... En produisant ce rapport, on espérait ainsi laver le sang de milliers de femmes, d'enfants, de vieillards, victimes du crime du siècle à Sabra et à Chatila, car Israël, aux yeux du monde, est éclaboussé par tout ce sang.

L'expansionnisme, l'annexion de terres, l'obstination, l'art de traîner en longueur, toutes ces données fondamentales de la politique israélienne sont en même temps des traits permanents... et même dans le climat qui prévaut actuellement, il n'y a pas de place pour la discussion en Israël.

Autrement dit, l'opération en cours qui vise à redorer la blason d'Israël se limite à des personnes, et elle épargne donc la politique et les plans que ces mêmes personnes ont pu mettre en œuvre... Ce qui nous oblige à penser que la résistance farouche

déployée par Israël pour faire avorter les efforts de paix dans la région ne diminuera pas... Bien mieux, il n'est pas impossible qu'Israël tire prétexte de diverses réactions, liées précisément à cette opération, pour faire traîner encore davantage les choses en longueur et perdre du temps, afin de geler les efforts de paix, tout en poursuivant sans relâche les opérations de peuplement dans les territoires occupés.

C'est ainsi qu'Israël « utilise » la situation intérieure actuelle pour poursuivre la réalisation d'objectifs qui existaient déjà avant la publication du rapport de la commission Kahane.

En conséquence, l'administration américaine porte la responsabilité de la lutte contre les plans israéliens, anciens ou nouveaux, de nature à ralentir les efforts de paix... L'administration américaine porte également la responsabilité de la défense du facteur temps car elle en a elle-même constamment souligné l'importance, en accord d'ailleurs avec les Arabes, tandis qu'Israël cherche à perdre le maximum de temps.

Par ailleurs, les Arabes feraient bien de se montrer plus attentifs... et de produire davantage d'efforts pour que leur attitude soit à la mesure des menaces. De plus, il ne faudrait pas qu'ils accordent à ce qui se passe actuellement à l'intérieur d'Israël une valeur autre que tactique, à savoir qu'il s'agit là d'une opération visant à redorer le blason d'Israël aux yeux de l'opinion mondiale. La stratégie israélienne se poursuit, et l'actuelle tactique, provisoire, pourrait bien n'être qu'un de ses nombreux instruments.

al-Ra'y, 10 février 1983

JUGEZ LES CRIMINELS !

Le sang qui a été versé à Beyrouth, dans les camps de Sabra et de Chatila, lors des massacres barbares tragiquement célèbres, est une menace à présent pour les gouvernements et pour les États. Yasser Arafat est en droit d'exiger qu'un tribunal international juge Begin, les membres de son gouvernement, ainsi que les officiers supérieurs

[israéliens]. Il est en droit de s'interroger sur l'étendue du rôle joué par l'Amérique, aussi bien quand elle agit que lorsqu'elle se tait.

Les Palestiniens sont en droit d'ouvrir leurs yeux et leurs oreilles pour voir et entendre ceux qui réagissent dans le monde. Et, jusqu'à présent, ils sont bien peu, si nombreux sont ceux qui préfèrent s'enfouir la tête dans le sable.

Sharon est un criminel de guerre, tout comme ses généraux qui ont trempé dans la conspiration. Begin est le premier responsable de ce qui est arrivé. Les conclusions auxquelles est arrivée la commission d'enquête ne sont qu'un début et ne sauraient être en aucun cas une fin.

Faire démissionner tel ministre ou tel militaire n'est pas une mesure qui résout le problème. Il convient de créer une cour d'assises, un tribunal international, peu importe son nom, pour passer en justice tous les membres du gouvernement et les officiers israéliens responsables.

Il s'agit d'une responsabilité collective et commune car celui qui a commis ce crime est responsable, mais celui qui a su et qui s'est tu l'est au même titre que lui.

[...]

Il est temps que la conscience mondiale agisse sérieusement à l'encontre des criminels israéliens.

al-Sharq al-Awsat, 10 février 1983

LA CONDAMNATION

Le rapport Kahane a eu l'effet d'une véritable bombe à retardement sur le gouvernement israélien. Et cela, au moment où de violentes campagnes sont lancées, à l'intérieur du pays, contre ce gouvernement qui traverse, à l'extérieur, une période de crises, y compris avec ses amis à Washington.

Il semble que les responsables israéliens condamnés par la commission en raison de leur responsabilité directe ou implicite dans les massacres de Sabra et Chatila ne se soient pas attendus à cela. En septembre dernier, ces dirigeants s'étaient imaginé,

peut-être poussés par leur orgueil, que les milices phalangistes suffiraient à les couvrir, et il leur avait échappé que ce crime compromettrait aussi bien ses auteurs que leurs complices.

Bien que la commission attribue à toutes sortes de personnes différents degrés de responsabilité et qu'elle propose diverses recommandations, une question cependant nous vient immédiatement à l'esprit : ceux-là seulement seront-ils condamnés ? Les seules démissions de Sharon et de Saguy demandées par la commission suffisent-elles à laver les mains [responsables] de ces massacres ? Est-il possible que la condamnation de ces deux boucs émissaires suffise à laver toute une politique souillée du sang de tant de victimes ?

Cette condamnation ajoute une nouvelle page noire à l'histoire d'Israël, en même temps qu'elle apporte un nouveau témoignage sur les résultats de la politique israélienne quand elle est menée par des êtres assoiffés de gloire.

Celui-ci ou celui-là peuvent être démis de leurs fonctions ; le gouvernement peut se maintenir, démissionner ou résister opiniâtrement au moment de sa chute : tout cela fait partie des affaires intérieures [d'Israël] et reste fonction de la conscience politique, populaire et officielle. Mais il est important que les Arabes agissent afin d'exploiter cette condamnation le plus largement possible, après avoir tellement ignoré les massacres qu'on aurait pu croire qu'ils n'avaient jamais eu lieu !

al-Ahram, 9 février 1983

LES VISÉES STRATÉGIQUES D'ISRAËL AU LIBAN

A peine l'État hébreu avait-il déclenché son opération dite « Paix pour la Galilée » qu'il occupait les hauteurs stratégiques du mont Barouk au Liban et y procédait à l'installation de radars extrêmement sophistiqués.

Ce faisant, Israël s'assurait la surveillance de tous les mouvements aériens, ter-

restres ou maritimes dans la région s'étendant du golfe Arabe (Persique) à Suez. Le contrôle de cette position stratégique extrêmement importante est, selon Ghassan Bayram (al-Mustaqbal, n° 309, 22 janvier 1983), l'un des principaux buts de l'invasion israélienne du Liban.

Nous reproduisons ci-dessous le texte de cette enquête.

*

La guerre du 5 juin 1967 était à son tout début lorsque la station du radar libanais situé sur le Barouk enregistra des images d'un important mouvement de l'aviation militaire israélienne au-dessus du Sinaï, effectuant des raids intensifs sur des positions et des aéroports militaires égyptiens. Dès la prise de ces images, indiquent les archives secrètes spéciales, la direction militaire réveilla un haut responsable du pays, qui comprit immédiatement que la guerre venait de se déclencher entre l'Égypte et Israël. Mais les observations faites par le radar libanais sur ce qui se passait dans le ciel et sur la terre du Sinaï furent portées à la connaissance de la mission diplomatique d'une grande puissance, à son ambassade de Beyrouth, qui se montra étonnée du large rayon géographique couvert par le radar libanais. Ce pays se dépêcha d'entrer en contact par les voies diplomatiques avec les autorités libanaises responsables, pour les mettre en garde contre les conséquences qu'aurait pour le Liban la mise à la disposition de la direction égyptienne de ses possibilités militaires et stratégiques. Ce faisant, le Liban s'exposerait à une agression israélienne, car Tel-Aviv considérerait cette action comme une déclaration d'entrée en guerre (et de participation du Liban à la guerre). A peine quelques heures de discussions au plus haut niveau s'étaient-elles écoulées que l'aviation israélienne détruisait la station libanaise de radar sur le mont Barouk. Cette station, qui avait été fournie par la France au Liban, comptait à l'époque parmi les stations modernes et sophistiquées.

Depuis lors, la remise en marche de cette

station était restée l'une des interdictions israéliennes les plus formelles. Israël menaçait continuellement de détruire à nouveau la station si elle était réparée et remise en marche, prétextant qu'elle constituait un danger pour « la sécurité d'Israël, du fait de sa puissance de surveillance de tout mouvement de l'armée israélienne sur son territoire ».

Cette position militaire libanaise du mont Barouk — l'une des plus importantes positions stratégiques du Moyen-Orient — a continué de retenir l'attention d'Israël et des grandes puissances de l'Alliance atlantique, ayant à leur tête les États-Unis. Ceux-ci ont découvert, à la suite d'études militaires effectuées par leurs services, que le Liban pouvait occuper, grâce aux sommets de ses montagnes, la position stratégique la plus importante du Moyen-Orient, et qu'il pouvait contrôler ainsi la sécurité de la région tout entière, si des équipements modernes de radars y étaient installés. Les événements de Zahlé, en 1981, vinrent menacer la région d'une guerre importante du fait du conflit qui apparut au sujet du contrôle militaire de la position appelée « Chambre française » située sur le mont Sannine, l'une des chaînes orientales des montagnes libanaises. Israël intervint plus d'une fois au moyen de son aviation de guerre, au cours des batailles de Zahlé, pour empêcher les forces syriennes de prendre le contrôle de cette position. Ces événements prirent de ce fait une ampleur internationale, et c'est alors qu'apparut la rumeur qui voulait que « celui qui contrôlerait le mont Sannine contrôlerait le Moyen-Orient ». C'est depuis lors que débuta sur la scène libanaise le rôle de l'ambassadeur Philip Habib, représentant personnel du président américain Ronald Reagan, qui visait au règlement de la crise des missiles syriens dans la Békaa, et qui visait par conséquent à désamorcer la situation explosive au Sud-Liban, encore sous le contrôle de la résistance palestinienne. Le rôle américain devait se préciser par la suite, notamment après l'invasion israélienne du Liban, pour prendre son ampleur actuelle.

Les événements et les jours qui suivirent vinrent confirmer que le contrôle total du mont Barouk était un des objectifs essentiels de l'invasion israélienne du territoire libanais. En effet, à peine l'armée israélienne s'était-elle assurée le contrôle de ces régions importantes qu'elle entreprit l'installation de radars modernes sur le sommet du Barouk, sous la supervision des services de renseignements israéliens eux-mêmes. L'accès de ces positions est, dit-on, interdit aux soldats israéliens ordinaires, qui ne peuvent s'y trouver ni s'en approcher.

Une étude détaillée faite ultérieurement par les autorités libanaises sur ces installations israéliennes sophistiquées révèle que l'armée israélienne a installé des équipements modernes autour d'un pylône très élevé muni de tous les moyens de captation, de communication et d'écoute, pour surveiller tout mouvement aérien, terrestre ou maritime dans la région s'étendant du golfe Arabique jusqu'à Suez et El-Ariche. Ces installations peuvent également révéler toute opération d'excavation souterraine dans le monde arabe, ainsi que les équipements électroniques qui y seraient installés.

Bien que les milieux politiques libanais soient tous au courant des activités d'Israël sur le mont Barouk, plus d'une personnalité politique a été amenée à faire preuve de réserve à l'égard des informations révélant l'importance et le danger de ces installations israéliennes, des informations pouvant jouer un grand rôle dans la question des retraits israéliens du Liban, et créer des conflits régionaux nouveaux au sujet du Liban lui-même. Depuis le début des conversations sur les négociations libano-israéliennes, les autorités libanaises se sont préoccupées des activités d'Israël dans le Barouk et des équipements sophistiqués d'écoute et d'espionnage de la région entière qu'il y installe. L'État libanais considère que la mise en place par Israël de ces installations à l'ombre de l'occupation et avant le début des négociations témoigne de l'insistance d'Israël à vouloir garder ces positions stratégiques, alors que ces négociations ont pour thème le retrait de toutes les forces étrangères de l'ensemble du terri-

toire libanais. Cette attitude est considérée par l'État libanais comme une violation flagrante de la loi internationale et des droits les plus élémentaires de la souveraineté libanaise ; la mise en place par Israël de ces installations avant les négociations signifie qu'il pratique la politique du fait accompli.

En marge des contacts politiques qui ont débuté au sujet des négociations, des contacts avaient eu lieu à haut niveau entre le Liban et l'administration américaine, au cours desquels le Liban a exprimé son inquiétude quant à la poursuite par Israël de l'édification des installations d'écoute et de préalerte sur le mont Barouk, révélant ainsi les intentions véritables d'Israël, ses ambitions et ses plans concernant le territoire libanais. Des sources libanaises proches du pouvoir affirment que les services politiques officiels, notamment ceux des pays de l'Alliance atlantique, ont accordé le plus grand intérêt à ce qui se passe dans le Barouk, cette question étant au cœur des projets stratégiques militaires des pays de l'Alliance et des États-Unis pour le Moyen-Orient et ses frontières.

Avec le temps, des conflits discrets sont apparus, à l'abri de toute publicité, à la suite des nombreuses positions publiquement affichées lors des négociations libano-israélo-américaines sur le retrait du Liban, positions qui cachent les multiples conflits régionaux et internationaux sur la scène libanaise. Certains aspects de ces conflits apparaissent de temps à autre depuis qu'Israël a posé ses conditions à un retrait du Liban, considérant que l'un de ses droits les plus importants sur le Liban est son « droit » à établir des centres de surveillance et de préalerte sur des positions déterminées du Sud-Liban, et du mont Barouk en particulier.

C'est depuis qu'Israël a défini ces conditions de manière irrévocable que les milieux concernés par le conflit du Liban et du Moyen-Orient ont compris ses intentions véritables.

Pendant que les négociations et les contacts secrets avaient lieu entre le Liban, Washington et Israël au sujet d'un accord

susceptible d'être conclu à la suite des négociations officielles, on aboutissait à un accord de principe sur l'essentiel des grandes lignes, dont la clause des « arrangements de sécurité ». Mais le conflit restait entier au sujet des facilités particulières dans le cadre des arrangements de sécurité, et des problèmes posés par le projet des centres de surveillance dans le Sud et le mont Barouk. Le conflit tournait autour de qui aurait la charge de diriger les centres de surveillance : serait-ce Israël ou les États-Unis ? Bien que le Liban ait catégoriquement refusé d'accorder à Israël ces centres de surveillance, un nouveau conflit est apparu entre Tel-Aviv et Washington, les États-Unis voulant bénéficier du droit de superviser eux-mêmes ces centres ainsi que les stations de préalerte au Liban. Il semble que le refus catégorique du Liban (d'accorder à Israël la direction de ces stations) constitue une carte de pression importante aux mains des États-Unis : toutes les fois que le conflit libano-israélien s'aggrave à se sujet, les États-Unis sont mieux placés pour imposer comme solution de compromis leur droit à diriger eux-mêmes ces stations.

Les observateurs évoquent à ce propos un problème semblable : lors des négociations sur le retrait du Sinaï entre l'Égypte, Israël et les États-Unis, Israël avait demandé à conserver aux mains de ses troupes des centres de surveillance et de préalerte dans le Sinaï, ce qui servit en fin de compte les intérêts de l'allié américain.

Bien que cet aspect des négociations libano-israéliennes demeure obscur, les milieux autorisés reconnaissent que la situation ne s'est pas encore éclaircie de manière définitive, mais que personne ne peut imaginer que les États-Unis abandonneraient à Israël des positions stratégiques importantes au Liban, si ce n'est du moins pour sauvegarder leurs intérêts stratégiques dans la région. Ces milieux autorisés estiment que les États-Unis finiront par trancher le conflit pour deux raisons :

Premièrement : Washington sait jusqu'à quel point le Liban et toutes les forces politiques actives de ce pays sont disposés à lui accorder des facilités militaires sur le terri-

toire libanais, comme c'est le cas pour le Maroc, la Somalie, le Soudan, l'Égypte et le Golfe, dans le cadre du cordon militaire stratégique américain qui serait plus efficace s'il était relié à la Turquie (l'allié des États-Unis) par le Liban. Il semble que les diverses parties libanaises soient à présent convaincues de la nécessité d'accorder ces facilités aux États-Unis s'il est inévitable pour le Liban de choisir entre les États-Unis et Israël. Le Liban continuerait à être le théâtre des réactions et des développements de la crise du Moyen-Orient si celle-ci restait sans solution, ce qui fait de la présence américaine une garantie pour que le Liban se préserve de toute secousse à l'avenir.

C'est ainsi que les Américains posent le problème sur la scène libanaise à travers leurs amis et leurs moyens diplomatiques. Deuxièmement : l'acquisition par les États-Unis de ces centres de surveillance (plutôt que par Israël) entre dans le cadre de la stratégie américaine au Moyen-Orient. Bien que les relations d'alliance et d'entente américano-israéliennes soient solides et interdépendantes, Washington ne peut en fin de compte permettre à Israël d'interférer dans sa stratégie particulière par le biais du Liban pour devenir un associé de plein droit dans le cadre de cette stratégie. Ce refus ne se limite pas seulement aux États-Unis, car l'Europe occidentale (le grand allié des États-Unis) refuse également, pour la sauvegarde de ses intérêts dans le monde arabe, le principe de l'expansionnisme et de l'hégémonie israéliens dans la région.

Des sources proches des Américains rapportent des informations selon lesquelles le rôle américain au Liban ne se limiterait pas seulement au retrait des armées étrangères de son territoire, comme le disent les Américains, mais que la portée stratégique de ce rôle américain fait du problème des retraits israéliens une étape qui sera suivie d'un accord sur les arrangements politiques et militaires nouveaux au Liban. Le projet américain — selon ces sources — comprendra ultérieurement des garanties américaines pratiques de la situation libanaise.

Selon les informations qui commencent à circuler dans certains milieux, la véritable garantie américaine au Liban n'est pas encore apparue dans toute sa portée, sa signification et ses résultats.

L'allié américain joue dans les négociations libano-israéliennes le rôle d'un facteur plutôt que celui d'un médiateur ou d'un partenaire (rôle qui suscite un certain mécontentement au Liban). Il évoluerait dans le sens de l'octroi de garanties américaines une fois les négociations terminées.

Les mêmes sources affirment que le projet américain vise à donner au Liban ce qu'on pourrait appeler une « garantie internationale » — dans tous les sens du terme — dont les États-Unis seraient responsables. Certains milieux politiques libanais sont à la recherche de plus amples informations sur le projet américain et la garantie internationale du Liban, pour savoir si ce projet vise à internationaliser le Liban conformément à la loi internationale en vigueur, ou bien si ce terme a une autre signification, ce qui est plus probable. Certains remarquent que des contacts américano-libanais de haut niveau ont débuté depuis peu au sujet des grandes lignes du projet, ce qui a rassuré l'État libanais sur le fait que les retraits auront lieu, et que ni l'Israélien ni le non-Israélien ne pourront obtenir plus que ne le souhaitent les États-Unis.

Le projet américain au Liban nécessitera de nouvelles négociations américano-libanaises après la fin des négociations avec Israël, ajoutent les informations recueillies à ce sujet.

Mais la question que posent les Libanais est : A quoi veulent aboutir les Américains au Liban ? Réussiront-ils à écarter Israël et à mettre la main seuls sur ce carrefour stratégique qui s'appelle le Liban ?

La réponse à de telles questions n'est pas complète ; les informations qui circulent en coulisse sont encore partielles et ne permettent pas de donner une image complète et claire de l'avenir de la situation libanaise, ni de l'avenir du rôle américain au Liban, ou à partir du Liban.